

Index d'Égalité Professionnelle Femmes/Hommes 2025

Déclaration de l'Index Égalité Femmes – Hommes pour l'année 2024 : Résultat 81/100*

sur la base des données de 2024

- **Critère 1** : Écart de rémunération entre les salaires moyens des femmes et des hommes : 31/40
 - **Critère 2** : Écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : 35/35
 - **Critère 3** : N/A
 - **Critère 4** : Pourcentage de femmes ayant bénéficié d'une augmentation lors du retour de congé maternité/adoption : 15/15
 - **Critère 5** : Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10
-

Kayrros s'engage à prendre des mesures décisives pour créer un environnement de travail qui défend l'égalité à tous les niveaux. L'année dernière, nous avons mis en place un plan d'action robuste axé sur trois domaines clés que nous considérons comme essentiels pour garantir l'équité entre les sexes : le recrutement, les promotions et la rémunération.

Cette année nous allons continuer à travailler sur ces principaux axes.

Notre approche :

- **Recrutement** : Nous nous engageons à attirer un vivier de talents diversifié, reflétant la richesse de notre société.
- **Promotions** : Nous avons instauré un cadre transparent et basé sur le mérite, visant à éliminer tout biais inconscient et à garantir des opportunités égales pour l'évolution professionnelle.
- **Rémunération** : Des audits périodiques de nos pratiques salariales assurent que chaque employé(e) de Kayrros soit récompensé(e) équitablement, sans disparités liées au genre.

En concentrant nos efforts dans ces domaines, notre objectif n'est pas seulement d'améliorer notre score à l'Index d'Égalité entre les sexes, mais surtout de créer un environnement de travail dans lequel chaque individu, quel que soit son genre, se sente valorisé, responsabilisé et bénéficie d'une opportunité égale de réussir.